

Commune de FLERON

CONVOCATION DU
CONSEIL COMMUNAL
DU MARDI 18/12/2018

Fléron, le 11 décembre 2018.

Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

En application de l'article L1122-24 alinéa 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 10 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, Monsieur Jean-Pierre GUÉRIN, Conseiller communal, au nom de Groupe « IC FLERON » demande l'inscription à l'ordre du jour du point suivant :

« INTERCOMMUNALE – IILE – CONSEIL D'ADMINISTRATION : CANDIDATURE ».

Pour le Collège,

Le Directeur général,



Philippe DELCOMMUNE.



Le Bourgmestre,



Thierry ANCION.

Jean Pierre GUERIN

Conseiller Communal à FLERON

Rue des Cèdres 1-B503

4623 MAGNEE

GSM 0473 70 32 66

2018

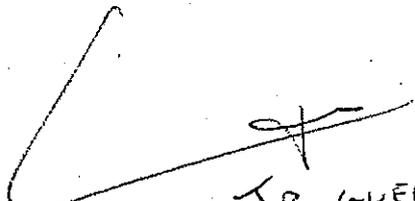


IM10010462000037736

Fléron, le 10 décembre

Monsieur le Directeur Général,

en tant que conseiller communal (sur la base de l'article L 1122-24 du CDLD), chef du groupe IC FLERON, je demande l'inscription d'un point à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal dont l'intitulé est : "INTERCOMMUNALE - IILE - CONSEIL D'ADMINISTRATION : CANDIDATURE".


JP GUERIN